

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2013-025

Objet:

Budget du camping la Meuse. Compte Administratif 2012. Affectation du résultat 2012.

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le vingt huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents: MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian - CONTRERAS Sylvie - BARRAL Claude - DEJEAN Anne Marie -GOMEZ René - EDMOND-MARIETTE Dominique - LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude à 18h50 -- NOEL Martine - DELERIS Claudine - SUQUET Maguelonne - LESAGE Lamyaa - CHRISTOL Marcel - LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François - LEROY Annie

Pouvoirs: MM. BOSCH Jean Claude à GOMEZ René - SIDERIS André à BARRAL Claude - DEBONO Catherine à CONTRERAS Sylvie -PANTANO Sylviane à JOVER Jean Marcel – ZORGNIOTTI Arnaud à DEJEAN Anne Marie

Absents: MM. BOREL Christian - DELVAL Valérie - CHAUSSY stephan - DIEZ Frédéric

Convocation du 19 mars 2013.

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Madame Sylvie CONTRERAS, adjoint délégué aux finances, informe le Conseil Municipal que

La section d'exploitation du compte administratif 2012 a été arrêtée avec un excédent de 4 032,49 € et la section d'investissement avec un déficit de 7 692,19 €.

Madame Sylvie CONTRERAS, adjoint délégué et aux finances, propose d'affecter l'excédent de la section d'exploitation comme suit :

- 0 € en section d'exploitation au C 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 4 032,49 € en section d'investissement au C 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par 16 voix POUR – 6 CONTRE

> ACCEPTE l'affectation mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Jean Marcel JOVER.